

# DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

Attractivité  
Aménagement des Territoires  
Aménagement Rural

Emilie BREYER  
Pôle Maurice Gounon  
07007 PRIVAS Cedex  
Tél. 04 75 66 75 32

## ARRÊTÉ n°2023-113

### Renouvellement d'adhésion - Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Informations (ANCCLI)

**LE PRESIDENT,**

- Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 3211-2,
- Vu** la délibération n° 6.3.1 du Conseil départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 donnant délégation au Président du Conseil départemental, notamment son paragraphe 7,
- Vu** la délibération n° 6.6.5 du Conseil départemental du 24 septembre 2021 approuvant l'adhésion du Département à l'A.N.C.C.L.I.,
- Vu** les crédits inscrits au budget départemental (imputation 937.70.6281 LC.29626),

**Considérant** que l'A.N.C.C.L.I. favorise la mise en commun d'expériences des C.L.I. et porte la voix de celles-ci sur le plan national et international, qu'elle tisse des liens de partenariat étroit avec l'A.S.N. et l'I.R.S.N. ;

**Considérant** que l'adhésion du Département à cette association présente à cet égard un intérêt départemental ;

## ARRETE

**Article 1 :** Le Département renouvelle son adhésion à l'Association nationale des comités et commissions locales d'information (A.N.C.C.L.I.) pour l'année 2023.

**Article 2 :** Madame la Directrice générale des services départementaux est chargée de la mise en œuvre de la présente décision, qui sera notifiée à ladite association et publiée par voie dématérialisée sur le site internet de la collectivité.

**Article 3 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux, ou d'un recours contentieux, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, devant le Tribunal administratif de Lyon – Palais des juridictions administratives – 184 rue Duguesclin – 69433 LYON.

Fait à Privas le 27 mars 2023

Le Président,  
Monsieur Olivier AMRANE



Reçu à la Préfecture le 27/03/23  
Affiché en l'Hôtel du département le 17/04/2023  
Identifiant de télétransmission : 206413